

Étaient présents :

André Nivet - Didier Cornillier - Valérie Ménager - Marie-Ange Coly - Annie Bertheau -  
Ronan Perrot - Bruno Rabier - Amédée Hiault - Alexandra Sérive - Cécile Peschard

Était excusé :

Yoann Bastos

### **1. Adoption du compte rendu du précédent CA du 13/12/2010.**

Le CR est adopté à l'unanimité, sans modifications.

### **2. Point financier.**

Le solde du compte au 14 /03 /2011 est de 703,45 €.

Un point est fait sur les adhérents qui n'ont pas payé leurs cotisations (radiation pour ceux qui ne fréquentent plus l'Amap, relance pour les autres afin qu'ils régularisent leurs situations).

### **3. Réunion de travail avec les maraîchers du 3/03 .**

Les réponses reçues au mini sondage, concernant la distribution des légumes, sont plutôt positives :  
Les adhérents sont globalement satisfaits, reconnaissent les difficultés du maraîchage en hiver,  
apprécient la gentillesse des maraîchers.==>diffusion des réponses reçues aux maraîchers.

Concernant le ½ panier, les maraîchers « ne savent pas faire »:

Problème technique: Comment composer les paniers, quels produits sacrifier?

Problème financier: Quel serait le prix de ce ½ panier?

Cela ne serait intéressant financièrement ni pour les adhérents ni pour les maraîchers.

Concernant l'aspect quantitatif, la solution est de prendre 1 panier toutes les 2 semaines.

Concernant l'aspect diversité des légumes, le problème est récurrent lorsque l'on évoque le maraîchage en Hiver.

Compte rendu déjà envoyé aux adhérents

Il n'y aura pas de distribution en Avril. Redémarrage de la distribution prévu en Mai.

**La visite de la ferme est programmée au Samedi 2 Juillet.**

### **4. Règlement intérieur.**

Suite à la réunion de travail chez Marie-Ange, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

### **5. .Ateliers cuisine et projet PIJ.**

Valérie et Marie-Ange soutiennent ces 2 projets:

Ateliers cuisine: Thème : « Les Légumes »

Durant la semaine du printemps des familles, du 9 au 13 Mai.

Les 3 écoles publiques de Mer participent à cette manifestation.

Principe:

Les élèves de grande section et CP préparent la journée des recettes françaises, maghrébines, turques et vietnamiennes de desserts. Le soir, à la salle de la Brèche les enfants et adultes se retrouvent.

Cette année, la FCPE a été sollicitée pour refaire ce projet sur l'alimentation en s'intégrant à celui porté par la communauté de communes.

Participation de l'Amap :

La question a été posée aux maraîchers mais la période n'étant pas très riche en légumes, la participation de l'Amap peut être envisagée via les autres producteurs (Amédée – Farine, Jean Marc - œufs)

Projet PIJ:

Stéphane Breton du PIJ, coordinateur du projet, propose que l'Amap fasse des animations autour du bio pendant la semaine des familles (en mai 2011).

L'agence Bio a des kits pédagogiques pour faire ces animations avec les enfants.

D'autre part, les recettes cette année sont à base de légumes. Est-il possible de se fournir auprès de l'Amap ? (cf. réponse ci dessus)

Marie-Ange précise qu'un stand est prévu le mercredi 11 mai vers 15h00 pour présenter les produits des producteurs de l'Amap (pain, jus de pomme, œufs, lait) et propose de diffuser une vidéo sur le commerce durable, des portraits des producteurs de l'Amap, ainsi que leur localisation sur la carte du Loir Et Cher.

## **6. Questions diverses.**

- ♣ Intervention de Sylvain Suquet :  
Avec une émotion sincère, Sylvain nous a annoncé son départ de l'Amap fin août.  
Il démarre un nouveau projet avec sa conjointe dans la région Bourgogne.  
Sylvain propose dans un premier temps de continuer à proposer ses produits (qui ont été produits localement) aux adhérents via un stockage et une distribution dont les modalités seront à définir.  
Il propose également une visite de son exploitation le 2 Juillet (attention : Date déjà retenue pour la visite chez les maraîchers)
- ♣ Adhésion à l'association BIO CENTRE:  
Le montant de l'adhésion est de 15€. Cette adhésion permet de soutenir une association qui met en avant l'agriculture Bio dans le Loir Et Cher, et (pour notre Amap) d'être référencée dans le guide « Manger bio en Loir et Cher » ==>Avis Favorable
- ♣ Journal de la Confédération Paysanne:  
Suite à un (nouveau) débat animé autour de la circulation des informations, la décision est prise par le CA de ne pas diffuser aux adhérents le journal de la confédération paysanne.
- ♣ Nettoyage de la salle  
André souligne les difficultés rencontrées afin de procéder au nettoyage de la salle de distribution.
- ♣ La fête des moutons noirs - le 25 juin (organisée par ATTAC 41):  
Cette fête étant soutenue par un parti politique, le CA n'est pas favorable à la diffusion de cette information aux adhérents de l'Amap.

Le président : André Nivet

Le secrétaire adjoint : Ronan Perrot